

Pôle communication
24.66.40

Lundi 12 décembre 2022

INFORMATION PRESSE

15 jeunes Calédoniens engagés dans un programme pilote en Nouvelle-Zélande

Mickaël Forrest, membre du gouvernement chargé de la culture et de la jeunesse, a animé une conférence de presse samedi 10 décembre au centre culturel Tjibaou pour annoncer le lancement du premier programme vacances-travail en faveur de la jeunesse, en partenariat avec le consulat de Nouvelle-Zélande. Ce projet pilote offrira à 15 jeunes Calédoniens l'opportunité de s'envoler vers la Nouvelle-Zélande pour y travailler et financer leur voyage à la découverte du pays.

La mise en place de ce programme de mobilité s'inscrit dans la volonté du gouvernement de renforcer les actions en faveur de la jeunesse. La vision et les objectifs sont de proposer à tous les Calédoniens, sans aucune distinction de diplômes, de moyens financiers, d'origine ou de sexe, de vivre une expérience à l'international.

Ce premier programme vacances-travail offre ainsi à 15 jeunes citoyens de nouvelles perspectives en leur permettant de vivre un voyage unique à l'étranger, propice à leur émancipation et à leur ouverture d'esprit.

Le visa vacances-travail (PVT)

Les programmes vacances-travail permettent à des jeunes de 18 à 30 ans (35 ans pour l'Argentine, l'Australie et la Canada) de s'expatrier, durant une durée maximale d'un an, à des fins touristique et culturelle dans l'un des pays partenaires. Ils offrent aux jeunes, la possibilité de travailler sur place pour compléter leurs moyens financiers.

Ce dispositif permet de développer de nouvelles aptitudes et compétences favorables à leur insertion sociale et professionnelle. La France a conclu des accords bilatéraux avec seize pays ou territoires : Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Corée du Sud, Équateur, Hong Kong, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Taïwan et Uruguay.

Les bénéficiaires du programme

Les jeunes âgés de 18 à 30 ans, ont été sélectionnés pour leur motivation et leur volontarisme. Ils sont issus des trois provinces de la Nouvelle-Calédonie, à parité entre femmes et hommes.

La mission 2022 en Nouvelle-Zélande

Ce projet a pu voir le jour grâce à de fructueux échanges avec Felicity Roxburgh, consule de Nouvelle-Zélande en Nouvelle-Calédonie. Le partenariat conclu avec le consulat de Nouvelle-Zélande a permis de définir les conditions d'application du programme. Il assure aux jeunes Calédoniens une promesse d'embauche, un logement ainsi qu'une possibilité de transport jusqu'à leur lieu de travail. La ferme 45 South, située à Cromwell, dans l'État du central Otago, a accepté d'accueillir le groupe pour effectuer la cueillette des cerises.

La gestion opérationnelle de la mission est assurée par l'association Poa Boa Thi Vila qui administre le centre culturel Pomemie de Koné.

Au terme de quatre mois de travail, les jeunes ont la possibilité de rentrer en Nouvelle-Calédonie ou de poursuivre leur voyage par leurs propres moyens et en totale liberté. Ils profiteront ainsi de cette occasion unique, (le visa PVT n'est pas renouvelable) de profiter et visiter ce magnifique pays qu'est la Nouvelle Zélande, durant une année. Le partenariat avec Aircalin via son Pôle loisirs, permet également aux jeunes de bénéficier d'un billet retour, modifiable et couvrant ainsi toute la durée de son séjour en Nouvelle-Zélande.

Les perspectives : vision 2025

Le gouvernement souhaite favoriser la mobilité de la jeunesse en encourageant l'autofinancement des projets de voyage à l'international. Afin de rendre les jeunes pleinement acteurs de cette expérience, le développement d'un service civique spécifique sera mis en place à la suite de ce projet pilote. L'objectif est que les jeunes suivent une formation, renforçant leurs connaissances de la culture et de l'histoire de la Nouvelle-Calédonie. La formation leur permettra également de découvrir la culture et l'histoire du pays d'accueil et de renforcer leurs connaissances dans plusieurs domaines : citoyenneté, gestion de budget, maîtrise de l'anglais, etc.

La rémunération perçue au titre de la mission de service civique, permettra aux jeunes de couvrir l'ensemble des frais de leur séjour en Nouvelle Zélande.

Un projet similaire à destination de l'Australie est également à l'étude.

* *
*